P25

ALFA

ISSN 0838-1321

volume 5

1992

Actes de langue française et de linguistique
Symposium on French Language and Linguistics

Universitas Dalhousiana, Halifax, N.S., Canada

MÉTAPHORE, DÉFINITION, DESCRIPTION

Sommaire

Quelques notes liminaires 1
Allocution d'ouverture de Patrícia De Méo 1
GILLES G. GRANGER (Collège de France)
Définir, décrire, montrer 3
ROSTISLAV KOCOUREK (Dalhousie University)
Ouverture définitionnelle et métaphorique 17
KLAUS HEGER (Universität Heidelberg)
Analyse componentielle et définition 39
FRANCISCO R. ADRADOS (Universidad Complutense, Madrid)
Les définitions linguistiques 51
PHILIPPE HAMON (Université de la Sorbonne Nouvelle)
Notes sur la description naturaliste 65
JEAN MOLINO (Université de Lausanne)
Dimensions de la description 71
NINA HOPKINS BUTLIN (Dalhousie University)
Les opérations du descriptif dans *Le Ventre de Paris* de Zola 87
MARC BONHOMME (Université de Berne)
De la description à la définition métonymique dans un texte publicitaire 109
PATRICK IMBERT (Université d'Ottawa)
Système de la description, dénotation «impossible»
et la production du sens 125
WALTER H. HIRTLE (Université Laval)
La métaphore: une idée regardante 137
HENRY G. SCHOGT (University of Toronto)
Anomalie, langage figuré et métaphore: un problème de sémantique 151

Les définitions linguistiques

Francisco R. Adrados
Universidad Complutense, Madrid

Nous désignons par ce titre les unités linguistiques à l'aide desquelles la langue opère et à l'aide desquelles elle est analysée et interprétée par le linguiste. Nous verrons la manière dont elles se définissent et, en dernière instance, ce qu'elles sont: les noms de ces unités constituent une métalangue qui nous sert pour parler de la langue, et le problème qui se pose, c'est en quelle mesure les entités qui sont nommés et définies sont des réalités de la langue — d'une langue concrète ou de toutes — ou rien que de simples instruments pour sa description.

Il est clair que ces entités sont des classes, soit parallèles, soit opposées, soit hiérarchisées entre elles. Les sons se groupent ou se classifient en phonèmes, ceux-ci à leur tour en unités significatives différentes. Ensuite, les unités et les fonctions sont infinies jusqu'à ce qu'on arrive aux plus élevées qui opposent, par exemple, grammaire et lexique, ou des niveaux de langue différents ou bien des langues ou des dialectes divers.

Tout ceci pose de grands problèmes parce que, pour définir un même élément, il y a des classes différentes qui se hiérarchisent et s'entrecroisent. Par exemple, en espagnol [o] est un phonème, mais aussi un morphème grammatical: il peut s'agir d'une conjonction, ou bien en fin de mot c'est la marque du masculin. Ou bien nous avons, dans les langues à cas, les concepts de sujet et de nominatif, qui coïncident parfois dans un même mot, mais ce n'est pas toujours le cas: il y a un nominatif qui n'est pas sujet, il y a un sujet qui n'est pas un nominatif.

À partir d'un certain niveau surtout se pose le problème qui a été signalé au début. Nous supposons que des concepts comme celui de phonème ou de mot font référence à la réalité d'une langue, de toutes les langues. Mais, certaines oppositions sont-elles uniquement l'expression d'une réalité de la langue ou de simples mots passe-partout, des instruments de description? Je veux parler d'oppositions telles que «langue» et «parole» chez Saussure, «distinguishers» et «selection restrictions» chez les chomskyens; les cas de la structure

profonde dans la théorie de Fillmore; le noyau prédicatif et les satellites chez Dik; les tagmèmes de Pike et d'autres chercheurs.

La langue, à partir d'un certain niveau, permet diverses analyses, diverses classifications de ces classifications. Nous reviendrons là-dessus. Mais nous devions exposer ici cette question parce qu'il s'agit d'entités abstraites qui ont besoin d'être définies; une définition qui pose toujours des problèmes.

En effet, contrairement à certaines définitions essentialistes des philosophes et des grammairiens de l'Antiquité, à partir de l'école de Copenhague on a tendance à être d'accord sur le fait que toute classe ou tout concept linguistique est exprimé formellement. Autrement, il s'agira tout au plus d'un concept logique. Mais un même concept linguistique présente, parfois, des formes alternatives (alternatives à l'intérieur d'une même langue, le problème de l'universalité est tout autre). Ce sont ce qu'on appelle les allomorphes: dans les langues à genre grammatical, de l'indo-européen à l'espagnol ou au français, il y a plusieurs marques du masculin ou du féminin et il y a des noms dont la qualité de masculin ou de féminin ne se déduit pas de la forme du mot, mais du contexte.

Pensons d'autre part à certains éléments du lexique: il y a des séries de noms ou de verbes qui forment des classes ou des sous-classes reliées par le sens, mais qui n'ont pas d'unité formelle.

Lorsque nous proposons des concepts très généraux, dont nous soupçonnons qu'il s'agit d'instruments descriptifs sans plus, comme ceux qui sont mentionnés ci-dessus, il manque très souvent tout indice d'une forme commune. À la limite de l'abstraction, c'est-à-dire lorsque nous parlons de structure profonde, on arrive à la plus complète dé-formalisation: un cas agentif, par exemple, qui serait sous-jacent à certains sujets (ou nominatifs) possède, il est vrai, un contenu unique, mais il n'a pas de forme. Ce n'est pas là tout, tant s'en faut. Une entité linguistique en général se définit en principe par une concordance entre les données suivantes:

a) Forme: Nous avons déjà parlé de sa variété (allomorphes) et de son ambiguïté (syncrétisme), ainsi que des unités (ou soit-disant unités) sans forme. Ajoutons l'unité formelle d'unités différentes (amalgames). Ajoutons encore que l'analyse formelle

d'une unité en d'autres unités inférieures est parfois subjective.

b) Signifié: C'est là le problème principal, parce que l'esprit naïf pense qu'un signe possède «un» signifié. Mais dans des contextes différents un signe peut avoir plusieurs signifiés. C'est là le problème des acceptions des mots, que signalent les dictionnaires, ou de celles des unités et des fonctions grammaticales: par exemple, le problème de savoir si *nominatif*, *génitif*, *masculin*, *prétérit*, etc., ont un ou plusieurs signifiés. L'auteur de cette communication a soutenu à plusieurs reprises la thèse qu'ils peuvent en avoir plusieurs, selon les contextes et les positions.

Mais il n'est pas si simple de distinguer entre les nuances contextuelles d'un même signifié et des signifiés différents. Il y a souvent une gradation qui dépend même de l'interprétation subjective de passage en passage. Il faut tenir compte des faits de neutralisation. Il y a aussi le problème de la synonymie et de la quasi-synonymie de mots ou d'unités différentes. Parfois, on a tendance à interpréter comme des unités différentes des signifiés différents d'une même forme. Y a-t-il un ou deux mots dans le français *bois* au sens de *forêt* ou de *bûche*, dans l'allemand *Schloss*, *château* et *serrure*?

c) Fonction, distribution, oppositions, fréquence: Pour abréger, je réunis dans un même alinéa d'autres traits différents qui, en principe, devraient coïncider dans une unité linguistique. En les étudiant en détail on verrait que chacun d'entre eux est rarement unitaire: une unité peut avoir une multiplicité de fonctions, de distributions, d'oppositions, de fréquences. Elles peuvent alterner ou se combiner. Et il y a des cas d'ambiguïté, de limites difficiles, de redondance, de définition incomplète ou vacillante.

En définitive, une classe logique ou mathématique a au moins un élément commun, une classe linguistique (je parle des langues naturelles) peut n'en avoir aucun.

Sa définition est rendue plus aisée par le fait qu'elle répond à des paramètres très divers comme ceux dont on a déjà parlé: la forme, le signifié, la fonction, etc. Ils se combinent d'une façon ou d'une autre pour constituer la classe. Mais il manque fréquemment, j'insiste, le trait commun dans certains paramètres, ou même dans tous. Les critères oppositifs sont, en général, les plus sûrs, mais même ceux-là peuvent présenter des alternatives, des neutralisations, etc.

J'ai déjà donné des exemples de cela dans d'autres études précédentes: les essais répétés et toujours inachevés pour définir le mot et la proposition. Que l'on suive des critères phonologiques, formels ou fonctionnels, j'ai signalé (note 1) que l'on trouve soit des redondances, soit des insuffisances, c'est-à-dire des mots auxquels ces critères ne sont pas applicables.

J'ai insisté aussi (note 2) sur le fait que les définitions nouvelles qui sont données constamment de la proposition témoignent de cette même insuffisance. On ne trouve jamais un critère absolu, toujours applicable, qui soit toujours présent dans toutes les propositions et qui manque dans d'autres unités. On a essayé de donner des critères sémantiques, fonctionnels (relatifs à la fonction des éléments constituants ou de la proposition dans les textes), ou formels, mais il y a toujours des lacunes et des ratages.

Le problème s'aggrave, bien sûr, à mesure que l'on augmente la généralité, lorsque l'on arrive, par exemple, à ces concepts d'analyse linguistique créés par les nouvelles écoles dont nous parlerons tout de suite, ou lorsque l'on pose des définitions universelles et que l'on prétend définir, par exemple, les cas, les aspects ou les temps dans un ensemble de langues. Il n'y a pas d'identité entre le génitif du grec et celui du latin, qui dépend rarement d'un verbe; l'aspect grec n'est pas le même que celui du slave ou que l'aspect qui a été étudié en anglais ou en espagnol, par exemple. Mais il doit quand même y avoir quelque chose de commun lorsqu'on continue à parler du génitif ou de l'aspect.

Le problème est alors de savoir ce qu'il faut exiger d'une définition linguistique. Car je ne vois pas que les solutions proposées par certaines tendances ou écoles résolvent la question. Par exemple, Saussure parlait de «langue» et «parole», incluant dans celle-ci tout ce qu'il y a de variable et de moins fixe dans la langue; mais c'est là une dichotomie fausse. il faut accepter qu'un signe peut

avoir une multitude d'emplois, il peut s'adapter à des situations et à des contextes différents. Ensuite, l'école de Copenhague et les structuralistes américains voulurent éliminer de la grammaire la sémantique avec toutes ses ambiguïtés: c'est là une erreur profonde, un signe a un ou plusieurs sens, même si cela constitue un casse-tête pour le linguiste.

Une autre solution a été fournie par les fonctionnalistes: ils étudient les diverses fonctions de chaque mode ou de chaque cas, par exemple, sans essayer une synthèse de ce qu'est ce mode ou ce cas. Mais pour le locuteur, ces modes et ces cas existent; même s'il ne peut pas définir exactement ce qu'ils sont, il peut les utiliser dans des circonstances diverses.

Une autre solution est fournie par ceux qui s'occupent de la structure profonde: si le nominatif a des fonctions diverses, c'est parce qu'il constitue la projection en surface de cas «profonds» univoques, tels qu'un agentif et un instrumental. Mais c'est là une solution qui relève plutôt de la logique que de la langue.

À d'autres moments, tout simplement, on refuse de voir les faits. Aristote, le Brocense, la Grammaire de Port-Royal, donnaient des définitions univoques, presque toujours sémantiques qui, il est vrai, ne correspondaient que partiellement aux faits.

Des concepts comme ceux de sujet et d'objet, masculin et féminin, singulier et pluriel sont spécialement vulnérables à la critique lorsqu'on veut les définir de façon univoque. Cependant, il y a une série d'écoles modernes à caractère abstrait et universaliste, les transformationnalistes surtout, qui ont procédé de même. À partir d'un certain nombre de concepts, provenant de la grammaire traditionnelle ou de celle à constituants immédiats, et d'un certain nombre de ressources comme la suppression, l'enchâssement, les différents niveaux de profondeur, etc., on crée des systèmes de la langue apparemment parfaits, à l'aide de manipulations simples d'unités dont ils croient qu'elles sont absolument bien définies.

On peut parler dans le même sens des courants universalistes, de ceux qui postulent des universaux (ou quasi-universaux) comme ceux que nous avons mentionnés ci-dessus. Ils présupposent l'unité de concepts comme le génitif ou l'aspect, dont nous avons parlé. Il en est de même pour la typologie.

Ce sont là des solutions qui n'analysent pas en profondeur les faits déployés par les langues naturelles. Mais, j'insiste: on ne doit

pas, à partir de ces critiques, nier l'existence des unités et des concepts linguistiques, qu'ils appartiennent à la langue, à la métalangue ou aux deux à la fois. Comme je l'ai déjà dit (note 3), c'est une erreur de croire qu'une unité définie, soit de façon redondante, soit de façon insuffisante, n'est pas une véritable unité linguistique ou que l'on peut s'en passer dans la description, en la considérant comme quelque chose de subordonné.

Il est bien clair que le locuteur, et non pas seulement le linguiste, a un système implicite, automatisé, de classifications. Il peut s'agir de classifications alternatives, qui mettent les divers éléments en relation de plusieurs façons. Les faits de hiérarchisation et ceux d'opposition y sont dominants, mais on ne peut pas nier qu'elles s'appuient sur des faits de phonologie, de contenu, de fonction, de forme, de distribution, de fréquence. Parfois, ce sont des traits redondants; d'autres fois ils se complètent les uns les autres. En définitive, le locuteur possède un code qui consiste en un entrecroisement de systèmes plus ou moins clairement définis et perçus.

Lorsque Socrate demandait à ses interlocuteurs athéniens la définition d'un concept donné, ceux-ci se croyaient en mesure de donner des réponses simples. La critique de Socrate leur faisait voir qu'ils se trompaient. Mais, en réalité, ils savaient plus qu'ils ne l'auraient cru: ils fouillaient dans leur esprit et ajoutaient des traits nouveaux à leurs définitions hâtives.

De la même façon, les unités organisées en des paramètres et des systèmes multiples, des systèmes qui sont simplement possibles tout autant que d'autres et que le locuteur prend comme point de départ, ces unités ont donc pour ainsi dire des «instructions d'usage». Le locuteur sait construire à partir d'elles, grâce à sa compétence linguistique, divers messages. Dans les messages, d'un point de vue général, les unités perdent leur ambiguïté, bien que parfois il y ait d'autres genres d'ambiguïté qui font partie de ces messages. Ainsi donc, l'ambiguïté ou l'indéfinition parfois des unités linguistiques surgit lorsque le locuteur ou le linguiste essaye d'abstraire une définition unitaire à partir d'une réalisation multiforme. Mais, réflexion faite, il voit soit un excès, soit une insuffisance de données pour distinguer ces unités les unes des autres.

Il est bien vrai que, à un degré d'abstraction maximum, le locuteur (et le linguiste naïf ou celui qui prend comme modèle les

langues scientifiques, ce qui est aussi naïf) établit pour les unités de la langue une présupposition d'unité. Certains traits, sans aucun doute, l'emportent sur d'autres. Ils se révèlent dans des contextes spécifiques qui provoquent la matérialisation de certaines potentialités des unités. On a parlé parfois de «virtualités» (Pottier) ou de «selection restrictions» (Katz et Postal, Chomsky). Or, il faut signaler que ces usages aussi sont caractéristiques, définitoires de l'unité, même s'ils ne se trouvent pas en permanence en elle.

Il n'est pas possible de définir exhaustivement une entité linguistique à partir d'un trait unique et omniprésent. Ce trait peut parfois exister, mais pas nécessairement. Il n'y a même pas constamment d'opposition fixe et immuable. Un nominatif s'oppose parfois à un accusatif, mais non pas lorsque le premier équivaut à une proposition ou lorsque le second, en grec et en latin, joue le rôle du sujet.

Mais ceci ne veut pas dire qu'on ne puisse pas définir des entités dans lesquelles prédominent certaines formes, certains contenus ou certaines fonctions (sans parler des autres paramètres). Il s'agit seulement d'une définition ouverte qui permet une marge très vaste de possibilités, entre autres la définition graduelle ou l'indéfinition occasionnelle.

Ce qui a une réelle existence physique, ce sont les messages, la langue réalisée. Tout le reste est un ensemble de systèmes abstraits qui ne sont guère accessibles à l'intellect. Lorsque celui-ci se met en action, il voit des traits dominants de divers genres, ainsi que des potentialités qui sont exploitables dans les contextes et les oppositions appropriés. C'est ainsi que se définit l'«une» de ces potentialités. Il n'existe pas de pensée abstraite qui les reflète toutes. Il n'y a qu'une définition préalable, une tentative, avec une ouverture qui n'est pas libre, mais soumise à des conditionnements. Parmi eux, le conditionnement individuel; à la limite, un individu peut créer des usages nouveaux. Il y a ouverture, surtout à partir d'un certain niveau hiérarchique.

On peut faire des affirmations similaires en ce qui concerne les universaux, ou quasi-universaux, auxquels nous avons déjà fait allusion. Je veux parler, par exemple, des études de Comrie (note 4) sur l'aspect ou de Palmer (note 5) sur le mode. Évidemment, il y a une parenté entre les différents systèmes, bien qu'ils s'expriment avec des ressources formelles très différentes. Mais l'organisation de

systèmes et les définitions des termes sont dissemblables. Et l'élaboration de systèmes complets, soit-disant universaux, comme celui des cas de Hjelmslev, est un échec.

Il faut dire en général que plus l'identification formelle d'une unité ou d'un concept linguistique est simple (soit au moyen d'une forme unique ou au moyen d'allophones), plus sa définition est simple; et il en est de même, plus le système d'oppositions où s'intègrent ces formes est simple. On arrive ainsi à des définitions univoques du contenu, bien que parfois il soit nécessaire d'ajouter des usages figurés et neutralisés: c'est le cas des personnes du verbe ou des pronoms personnels, ou de noms tels que ceux de parenté.

Mais, nous l'avons déjà signalé, ce n'est pas toujours le cas, tant s'en faut. L'opiniâtreté de certains linguistes à chercher des définitions univoques pour, par exemple, les cas du nom ou les modes du verbe, ne mène qu'à des simplifications déformantes. Ce sont des définitions dont la connaissance ne permet absolument pas d'utiliser ces formes, en tant que locuteur, dans des contextes donnés.

Nous avons dit qu'on a essayé de résoudre cette aporie en introduisant de nouvelles catégories, de nouveaux concepts. Et qu'il est problématique de savoir dans quelle mesure ils représentent des unités linguistiques ou plutôt des instruments d'analyse linguistique. Bien qu'il ne soit pas toujours facile de séparer les unes des autres.

Voici un exemple: celui de la tagmémique, qui a été à la mode jusqu'à l'arrivée (comme dans beaucoup d'autres domaines) de la mode du transformationnalisme. Le concept de tagmème unit ceux de fonction, classe (ou sous-classe) de mots et niveau hiérarchique: il s'agit d'une fonction remplie par une classe ou sous-classe et dans un échelon hiérarchique donné. Un tagmème, par exemple, c'est un nom de personne qui est le sujet d'une phrase simple du type sujet-verbe. Comme on peut le voir, il est assez subjectif de décider s'il convient de faire ainsi les classifications ou de faire séparément celles de classe et de sous-classe, de fonction et de niveau. Cela dépend de considérations pratiques de la description. Quant au locuteur, il est douteux s'il met en rapport ces éléments dans son système interne: il peut le faire, en tout cas, mais cela ne semble pas obligatoire.

Bien souvent les classifications nouvelles introduites successivement par les différentes écoles linguistiques ont pour

objet de créer des dichotomies nettes entre des termes univoques. Il est douteux, fréquemment, qu'ils y réussissent.

J'ai critiqué ailleurs (note 6) cette démarche dans la grammaire fonctionnelle de Dik. D'après lui, au niveau le plus superficiel, avant les règles d'expression, il n'y a que deux fonctions syntaxiques, le sujet et l'objet. Mais il est artificiel de refuser le nom de syntaxe à tout ce qui n'est pas inclus dans cette théorie. D'autre part, les «règles d'expression» ajouteraient des traits sémantiques univoques: le sujet, par exemple, ferait référence au point de vue à partir duquel on considère l'action. Mais dans les langues à cas cela n'est pas suffisant pour définir le nom, nous l'avons déjà vu, même pas pour définir le sujet.

De la même façon, la distinction entre le noyau prédicatif et les satellites n'apporte aucune solution (elle est parallèle à celle d'«actants» et «circonstants» chez Tesnière, «noyau» et «périphérie» chez Pinkster, «Ergänzungen» et «freie Angaben» chez Happ). Il y a des transitions de tous les genres, comme Pinkster l'a bien vu. Il est douteux que le locuteur fasse ces classifications; leur valeur descriptive est aussi douteuse.

Tous ces essais d'une classification strictement univoque mènent parfois à des résultats désintégrateurs. Chez Dik la sémantique n'apparaît pas moins que sous quatre «entrées»: en tant que restrictions de sélection au niveau le plus profond, en tant qu'«usages figurés» qui violent les restrictions de sélection, en tant que fonctions sémantiques fixes et abstraites (agent, terme, etc.), en tant que fonctions pragmatiques.

Nous sommes arrivés là au point où la description à l'aide d'unités et de concepts n'est que le résultat d'une stratégie; en réalité, cette démarche était déjà propre au transformationnalisme. Mais on n'a pas abandonné l'ancien idéal des définitions absolument tranchées et établies une fois pour toutes au moyen d'éléments syntaxiques ou sémantiques univoques.

Tout cela vient d'un concept de la langue que, d'une part, nous pouvons qualifier de primaire et enfantin, tandis que d'autre part il répond à une conception logiciste et universaliste. Il remonte à Aristote et même avant, il traversa ensuite le Moyen-Âge et parvint à l'Humanisme et au XVIIe siècle. Il est surprenant que Chomsky soit parvenu d'une manière indépendante à ce même concept et qu'il ait

été surpris, et enthousiasmé, en le redécouvrant chez le Brocense et à Port-Royal.

En réalité, sa conception de la langue part d'une extrapolation faite à partir de la langue de la logique et de la science, qui est parvenue à créer des systèmes symboliques qui évitent les traits des langues naturelles: leur ambiguïté, leur redondance, leur gradation, leurs neutralisation. Il faut signaler toutefois que les problèmes de la langue en général (note 7) sont présents même dans la langue scientifique.

C'est pourquoi il est assez bizarre que Chomsky ait critiqué le structuralisme américain du fait qu'il ne s'appuie que sur de simples taxonomies, alors que la grammaire à constituants immédiats, qui constitue son point de départ, repose elle aussi sur des principes très similaires. Bien sûr, le transformationnalisme s'est vite rendu compte que son idéal d'établir l'inventaire d'une langue à partir d'un inventaire plus réduit de «phrases nucléaires» et d'un autre inventaire basé sur des transformations était aussi irréel que l'idéal de Hjelmslev, qui vise à transformer la linguistique en une algèbre du langage.

Pire encore: on a bientôt vu que la distinction tranchée entre syntaxe et sémantique, qui relègue celle-ci aux niveaux de surface, etc., était artificielle. Des problèmes et des solutions ont surgi les uns après les autres, suivis de nouvelles solutions données à de nouveaux problèmes. Et cela jusqu'à aujourd'hui. L'approche de Dik ne constitue qu'encore une tentative de solution. Et tout cela vient du fait que ces chercheurs se font une idée de la langue qui est celle de la langue scientifique: une image lointaine de ce qu'est la langue naturelle. Et du fait qu'ils insistent sur des unités et des concepts dont l'on prétend qu'ils sont non seulement univoques et bien définis, mais aussi universels.

Il y a, donc, deux grammaires. L'une, c'est celle qui à partir des langues naturelles induit des unités et des concepts dont la définition comporte, inévitablement, toute la charge d'ambiguïté, de redondance, de neutralisation, de définition contextuelle, qui est propre à ces langues. Une autre, c'est celle qui, sur le modèle des langues scientifiques, crée des unités et des concepts univoques qu'elle essaye de redécouvrir dans la grammaire des langues naturelles.

Ce faisant, elle rencontre des problèmes, bien que le problème principal soit de lutter avec les unités et les concepts propres à l'analyse linguistique traditionnelle. On ne peut pas nier que dans cette lutte ont été découverts des problèmes qui étaient passés jusque là inaperçus, et que les nouveaux réseaux conceptuels qui se créent surpassent parfois les anciens. Mais on n'arrive jamais à l'idéal recherché: cela explique pourquoi on tisse et défait continuellement cette toile de Pénélope.

La langue travaille avec un ensemble infini de données classifiées qui s'organisent en de multiples systèmes qui s'entrecroisent et se hiérarchisent de façons différentes. On ne doit pas seulement définir «le phonème», mais aussi un phonème donné dans une langue donnée, et le définir dans ses apparitions, dans ses latitudes combinatoires, ses fréquences, etc. On ne doit pas seulement définir «le mot», mais aussi des classes et des sous-classes de mots d'une langue donnée qui se distinguent parfois et qui parfois se neutralisent. Et il faut définir un mot d'une langue, *père* en français par exemple.

Il y a ensuite les échelons supérieurs. Et ceux que le linguiste peut établir en combinant des faits systématiques divers dans le but d'une description: comme les coupes dans un tissu, dirions-nous.

De là les traits que nous avons attribués aux définitions linguistiques. Il faut considérer le fait que ce qui est une classe d'un certain point de vue, pouvait appartenir dans une optique différente à plusieurs autres: c'est là le cas du génitif ou du masculin (qui parfois n'a rien à voir avec le sexe). Mais nous avons besoin de nous appuyer sur des références, même au prix d'utiliser certaines données en en laissant d'autres provisoirement de côté. Nous parlons donc, dans ces cas-là aussi, d'unités, c'est là au moins le point de départ.

Comment peut-on alors donner une définition totale et univoque? Ce n'est pas possible, mais cela ne veut pas dire que ces unités n'existent pas en tant que point de départ, une première approximation incluant une série de potentialités qui ne se réalisent que dans certaines circonstances. En définitive: la description des langues naturelles, les définitions à partir desquelles elles travaillent, doivent se conformer aux caractéristiques de ces langues. On ne doit pas insister sur la création de nouvelles définitions univoques, ce serait comme si on essayait de remplir le tonneau des Danaïdes.

On ne doit pas introduire ainsi dans l'analyse des langues naturelles des unités dont les caractéristiques sont éloignées de celles-là. Ou au moins ces unités ne sont pas, tant s'en faut, les seules qui soient contenues dans les langues naturelles.

En revanche, on peut insister de façon parfaitement réaliste sur toutes les données que peut inclure virtuellement une unité linguistique. Et l'on peut combiner les données multiples des systèmes et des sous-systèmes de la langue pour créer des concepts plus puissants pour la description. Mais sans pour autant croire illusoirement que nous sommes en présence, pour ainsi dire, d'entités naturelles et autonomes.

La langue reflète la pensée humaine: elle est son expression et son support à la fois, tout en étant aussi son moule créateur. Et c'est ainsi que fonctionne la pensée humaine, non pas comme celle de la logique ou des mathématiques, bien que celles-ci dérivent, sans aucun doute, de certains aspects de celle-là, de la même façon que la langue scientifique met en relief certaines possibilités de la langue en général. Cela est similaire aux rapports entre les plantes cultivées et les plantes sauvages.

La pensée humaine présuppose l'existence de données fixes, bien qu'une analyse plus minutieuse démontre leur relativité, leur variabilité selon les circonstances et les contextes. Elle accorde davantage d'attention aux oppositions qu'aux essences. Elle polarise ou neutralise selon le cas: soit pour une population entière, soit pour des secteurs de celle-ci, soit à des moments précis. Mais elle s'appuie toujours sur des points de référence ou présuppose leur existence, bien que l'analyse préalable soit absolument incomplète. Elle fonctionne selon des unités et des concepts modifiables et susceptibles d'être révisés, reclassifiés.

On sait que dans la langue certaines unités, celles des niveaux les plus élémentaires, possèdent une plus grande rigidité, elles sont même univoques, et d'autres, nous l'avons signalé, sont plutôt des combinaisons de données dans le but de donner de meilleures descriptions. Il y a cependant beaucoup de points en commun entre toutes ces entités linguistiques et métalinguistiques, particulières et universelles. C'est le fait qu'elles sont susceptibles d'être définies, en principe, mais qu'elles échappent çà et là à une définition précise qui ne laisse ni des lacunes ni des exceptions.

Il faudrait insister sur des définitions de ce genre, à base d'une accumulation de données qui se combinent ou alternent, qui manquent parfois. Au lieu de cela, tant que nous prétendrons obtenir ces autres définitions linguistiques univoques, une fois pour toutes, comme des pierres ou des briques dans une structure, les différentes écoles linguistiques continueront à tisser et à défaire sans fin leur toile de Pénélope. C'est là parfois un beau tissu qui augmente notre compréhension, bien que les bénéfices entraînent des insuffisances; d'autres fois ce tissu n'est en fin de compte que de la bure. En tout cas, l'idéal de la définition totale et absolue, définitive, à base d'unités parfaitement fixes et limitées qui s'organisent en systèmes fixes et limités à l'aide de fonctions fixes et limitées, cet idéal, donc, est une utopie inaccessible.

Car, avant de définir, il faut connaître les limites, en linguistique, d'une définition. Ces limites peuvent paraître des insuffisances, et peut-être le sont-elles dans un certain sens, mais elles dépendent aussi de la richesse et de l'ouverture de la langue. De la langue naturelle et humaine, bien sûr.

NOTES

1. cf. *Estudios de lingüística general*. 1974 (1969). Barcelone: Planeta. pp. 103 ss.
2. 1974 (1969). Madrid: Gredos. 324 ss.
3. cf. *Estudios de lingüística general*. p. 105.
4. B. Comrie. 1978. *Aspect: an introduction to the study of verbal aspect and related problems*. Cambridge University Press.
5. F.R. Palmer. 1986. *Mood and modality*. Cambridge University Press.
6. cf. Semántica y sintaxis en la gramática funcional de Dik, sous presse dans *Revista española de lingüística*.
7. mon article La lengua científica, instrumento y obstáculo: ejemplos del campo de la lingüística, dans *Nuevos estudios de lingüística general y teoría literaria*. 1988. Barcelone: Ariel. pp. 46 ss.